

mécaniques dont il se laisserait bien vite et qui ne contribueraient que dans une faible mesure à développer son intelligence et son jugement. Il faut donc lui donner une culture générale basée sur toutes les matières du programme, au moyen de leçons orales collectives ou particulières. La récitation de morceaux choisis, l'histoire, la géographie, le catéchisme, les leçons de choses..., etc., se prêtent merveilleusement à cet usage et fournissent une foule de sujets aussi intéressants qu'utiles et propres à éveiller l'attention de l'enfant et sa curiosité naturelle.

De la sage distribution des exercices destinés aux commençants et des soins qui leur sont donnés dépendent la valeur future de l'école et les succès à venir des élèves. Combien de maîtres, cependant, négligent les tout petits, qu'ils abandonnent aux soins exclusifs de moniteurs, pour s'occuper des grands, en vue de prochains examens et de succès immédiats ! C'est une faute grave, car les bonnes habitudes de travail acquises dès l'enfance se conservent toujours ; les élèves bien entraînés dès le début arrivent naturellement, sans surmenage et par la seule force des choses, à un résultat satisfaisant, tandis que des enfants négligés dans leur jeunesse sont difficiles à réformer plus tard. Tous les maîtres en ont fait la remarque et l'expérience."

C.-J. MAGNAN.

**Rapport de l'honorable surintendant
de l'Instruction publique de la
province de Québec**

(Suite)

TRAVAUX MANUELS DANS LES ÉCOLES.

Je crois utile de parler de la question dont se préoccupe depuis quelque temps en notre pays certaines personnes animées de sentiments philanthropiques et désireuses de travailler à l'amélioration de la condition de la femme.

L'éducation des femmes est certainement une des graves préoccupations du jour. Le bien-être des familles exige que les filles re-

çoivent dans le cours de leurs études une instruction pratique et apprennent à tenir convenablement une maison. Aussi agite-t-on la question du travail manuel dans les écoles normales et les écoles publiques, car, au Canada où les grandes fortunes sont rares, où chaque mère de famille est appelée à s'occuper des détails du ménage, il importe au bonheur domestique que, dès son passage à l'école, la femme reçoive les notions dont elle aura besoin pour remplir efficacement ses devoirs de maîtresse de maison.

Cette question cependant n'est pas nouvelle pour la province de Québec, car, de tout temps, dans les maisons d'éducation catholiques de filles et les orphelinats dirigés par les communautés de femmes, de même que dans plusieurs institutions protestantes, on a enseigné le travail manuel et la province de Québec est parmi les autres provinces du Dominion celle qui, je crois, possède une organisation qui sans être parfaite est la plus complète sous ce rapport.

En référant aux statistiques de mon département sur le sujet, je constate que dans les maisons d'éducation supérieure catholiques, sous la direction des communautés religieuses, c'est-à-dire les académies et les écoles modèles de filles qui sont au nombre de 193, sur 37,377 enfants qui les fréquentent, 13,107 étudient l'économie domestique, 16,772 apprennent à tricoter et 12,704 apprennent la couture et la broderie.

Je me suis procuré, de plusieurs de nos maisons enseignantes, des renseignements précieux et propres à démontrer que les travaux manuels font partie du programme d'études de ces institutions.

Celles de nos communautés de femmes qui ne sont point mentionnées ici, telles que les couvents du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, et des Ursulines des Trois-Rivières et de Stanstead, possèdent un programme semblable à celui des autres couvents.

Je vais résumer les rapports que je possède dans les lignes qui suivent.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.— À l'école normale des filles à Québec, les travaux manuels sont en honneur. On y enseigne le tricot à l'aiguille, le tricot au crochet, la broderie en soie, la broderie au plumetis, la couture à l'aiguille et la coupe des vêtements.